

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-370

**Avenant à la convention ANCV pour la mise en place des
Coupons Sport (saison sportive 2014/2015)**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Avenant à la convention ANCV pour la mise en place
des Coupons Sport (saison sportive 2014/2015)**

Madame Christine HYPEAU, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les Niortais en situation sociale défavorisée n'ont pas les mêmes facilités d'accès aux pratiques sportives que le reste de la population.

Par ailleurs et en cohérence avec le dispositif régional d'aide à la pratique sportive des lycéens, la politique sportive de la Ville de Niort comprend le développement de la pratique des adolescents.

Considérant le dispositif « Coupons Sport » proposé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), il est proposé de reconduire cette action sociale pour les adolescents niortais de 12 à 16 ans dont les parents justifient d'un quotient familial entre 1 et 6 inclus.

Il est proposé de permettre aux jeunes niortais de 12 à 16 ans, dont les parents justifient d'un quotient familial entre 1 et 6 inclus, d'acquérir des ' Coupons Sports ' d'une valeur de 10, 15 et 20 euros dans la limite de deux par personne, via la régie de recettes du Service des Sports, aux tarifs de 5 – 7,5 et 10 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les tarifs de la vente des ' Coupons Sports ' à hauteur de 5 , 7,5 et 10 euros pour les jeunes niortais de 12 à 16 ans dont les parents justifient d'un quotient familial entre 1 et 6 inclus, dans la limite de deux par personne, via la régie de recettes du Service des Sports.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN